



The Global Water Initiative

A Partnership Funded by the Howard G. Buffett Foundation

CNU-NIGER

Tél.: + 227 96.49.11.03 – 90.11.62.52

Email : kantiti2007@yahoo.fr

Auto-évaluation assistée de la Coordination Nationale des Usagers et usagères de la portion Nigérienne du fleuve Niger (CNU/Niger), Structure de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre du programme Kandadji”.

RAPPORT FINAL



Niamey du 27 au 29 septembre 2011

PARTENAIRES : GWI/UICN/IIED, HCAVN, ABN, OXFAM, QUEBEC ET CNU-NIGER



SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	OUVERTURE DE L'ATELIER	4
II.1.	Cérémonie d'ouverture	4
II.2.	Méthodologie	4
II.3.	Présentation des Participants	5
II.4.	Commissions	5
II.5.	Code de conduite	6
II.6.	Agenda de l'atelier	6
III)	LES COMMUNICATIONS	7
IV)	L'AUDIT ORGANISATIONNEL	8
V)	L'ANALYSE FFOM	12
VI)	LES RECOMMANDATIONS	14
VII)	LA FEUILLE DE ROUTE	15
VIII)	LE COMMUNIQUE FINAL	16
IX.	CONCLUSION	17
ANNEXE I	LISTE DES PARTICIPANTS	
ANNEXE II	AGENDA DE L'ATELIER	
ANNEXE III	CODE DE CONDUITE	
ANNEXE IV	PRESENTATION DE LA CNU	
ANNEXE V	SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS GLOBALES	
ANNEXE VI	DISCOURS DU REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT A L'OUVERTURE DE L'ATELIER	
ANNEXE VII	DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CNU-NIGER A L'OUVERTURE DE L'ATELIER	
ANNEXE VIII	TDRs DES TRAVAUX EN SOUS-GROUPES	
ANNEXE IX	TERMES DE REFERENCE	
ANNEXE X	FICHE D'AUDIT ORGANISATIONNEL TENU LORS DE L'ATELIER	
ANNEXE XI	COMMUNIQUE FINAL	

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN : Autorité du Bassin du Niger

CNU : Coordination Nationale des Usagers et Usagères

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

GIZ : Ancienne GTZ organisme de Coopération Technique Allemande

P-KRESMIN : Programme "Kandadji" de Régénération de l'Ecosystème et de Mise en Valeur du Fleuve Niger

GWI : Global Water Initiative

IIED : Institut International pour l'Environnement et le Développement

I. INTRODUCTION

L'idée d'implication de la société civile au processus de la Vision Partagée de l'ABN et dans le développement durable du Bassin du Niger a été amorcée janvier 2005.

Quatre années après, neuf (9) «coordinations nationales des usagers des ressources naturelles du bassin » dont celle du Niger ont été créées, enregistrées et reconnues par les pays membres de l'Autorité du Bassin du Niger.

Toutefois, le processus d'implication de la société civile tout comme le fonctionnement, les rôles joués dans le processus par la CNU/Niger, pour l'instant, n'ont pas encore permis d'enregistrer de résultats significatifs et tangibles sur le plan national et local, du moins en tant que société civile forte devant influencer les décisions et les politiques en faveur des communautés à la base dont elle est supposée représenter.

C'est pour corriger cet état de fait, que l'atelier dont ce document constitue le rapport final a été organisé les 27, 28, 29 septembre 2011. L'objectif principal est de faire des bilans factuels sur le fonctionnement de la CNU-Niger et des résultats jusque là obtenus en tant que société civile représentante des communautés villageoises affectées par la construction du barrage de Kandadji, afin d'identifier les lacunes par rapport auxquelles des recommandations concrètes de redressement seront formulées.

De ce fait, des objectifs spécifiques sont visés, il s'agit entre autres :

- ✓ Appuyer une auto évaluation de la CNU/Niger par rapport à son organisation, son fonctionnement, son rôle, les résultats qu'elle a obtenus depuis sa mise en place, les insuffisances constatées ainsi que des perspectives à dégager ;
- ✓ Analyser la représentativité de la CNU/Niger, avec des focus particuliers sur les membres en tant que base constituante ;
- ✓ Favoriser un débat informé avec les organes constitutifs, les membres, les représentants des communautés villageoises ainsi que d'autres organisations de la société civile.

En termes de résultats attendus, l'atelier devra faire :

- ❖ Emerger les principales insuffisances limitant l'efficacité de la CNU/Niger en tant que société civile au service des communautés affectées par le barrage de Kandadji
- ❖ Proposer et adopter des recommandations pertinentes dans le sens de la création et du renforcement d'une société civile forte jouant pleinement et en toute autonomie son rôle au profit des communautés affectées par le barrage de Kandadji
- ❖ Elaborer et adopter un communiqué final
- ❖ Elaborer et adopter une feuille de route
- ❖ Elaborer et adopter un rapport technique étoffé à l'issue de l'atelier.

II. OUVERTURE DE L'ATELIER

II.1. CEREMONIE D'OUVERTURE

Le facilitateur a avant toute chose présenté le chronogramme de la cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier.

Le Président de la CNU-Niger a ensuite pris la parole¹ pour souhaiter :

- la bienvenue à tous les participants
- que les travaux mettent en évidence les vraies faiblesses de la CNU-Niger afin que les débats accouchent de solutions pour une meilleure vitalité de l'organisation.

Le Représentant de l'UICN a au nom des partenaires techniques et financiers remercié les membres de la CNU-Niger d'avoir accepté de faire l'exercice de l'autocritique afin de mettre en lumière leurs insuffisances. Il a attiré leur attention sur la difficulté du travail parce qu'il s'agit avant tout d'évaluation, mais il a fondé l'espoir que la détermination des uns et des autres permettront d'atteindre les objectifs et résultats attendus.

C'est enfin au Représentant du Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement qu'est revenue la charge de l'ouverture de la cérémonie de l'atelier. Dans son allocution, le Représentant du Ministre a rappelé le contexte global de la problématique de la gestion des eaux au Niger et particulièrement celle de la gestion du bassin du Niger. Il a également remercié les partenaires techniques et financiers du Niger pour leur engagement et leur accompagnement dans la mise en œuvre de toutes les actions de développement au Niger.

II.2. METHODOLOGIE

L'atelier a adopté une approche participative qui a pour but de maximiser la mise en valeur des connaissances et expériences de tous les participants.

Il a été organisé en huit exercices qui ont chacun un objectif spécifique à savoir :

1. Documenter, analyser et apprécier l'historique de la mise en œuvre de la gestion du bassin du Niger au niveau régional jusqu'à l'implication de la société civile
2. Documenter les principaux événements qui ont marqué la vie de la CNU-Niger

¹ Le texte du discours en Annexe VII

3. S'assurer que tous les participants ont la même compréhension des enjeux, processus, objectifs, rôles des acteurs dans le développement du bassin du Niger
4. Mener un audit organisationnel de la CNU-Niger afin d'en dégager les problèmes à résoudre
5. Procéder à une analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la CNU-Niger
6. Formuler des recommandations pertinentes pour rendre plus viable la CNU-Niger
7. Elaborer une feuille de route sur un délai raisonnable
8. Elaborer un communiqué final

Chaque exercice est composé d'un ensemble d'outils participatifs et pédagogiques, qui ensemble permettent aux participants d'atteindre l'objectif de l'exercice à partir des informations, orientations, conseils et instructions donnés aux participants.

II.3. PRESENTATION DES PARTICIPANTS

La grande majorité des participants se connaissait déjà avant la tenue de l'atelier parce qu'ayant eu d'autres occasions antérieures de rencontre. Chacun en prenant la parole a donné :

- Son identité
- Sa profession
- Son adhésion ou non à une organisation membre de la CNU-NIGER
- Sa localité de provenance

La liste complète des participants est présentée en Annexe I du présent document.

II.4. COMMISSIONS

Des commissions techniques ont été mises en place par l'atelier.

Bureau de séance : Président CNU et Représentant Ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement

Commission Prise de notes : Monsieur DJIBO et Madame HAWIYA

Commission Respect des Horaires : Secrétaire Général de la CNU et Facilitateur

Traducteurs en langue nationale Zarma : Monsieur ANIFA et monsieur ALI

En ce qui concerne les sous-groupes de réflexion, trois ont été créés :

- Le sous-groupe 1 ou sous-groupe "hippopotame" ou "Banhan"
- Le sous-groupe 2 ou sous-groupe "lamantin"
- Le sous-groupe 3 ou sous-groupe "dinsaure"

II.5. CODE DE CONDUITE

Afin de travailler dans des conditions optimales et surtout conviviales, les participants ont souhaité recommander des bonnes conduites. Ils ont surtout mis l'accent sur le point 10 du code à savoir l'utilisation correcte du téléphone portable afin de ne pas perturber le travail.

Le code de conduite élaboré par l'atelier est attaché au présent rapport en Annexe III.

II.6. AGENDA DE L'ATELIER

Un projet d'agenda a été soumis aux participants qui l'ont amendé. Après consultation, il a été demandé d'insérer les pauses prières. Il été aussi recommandé que l'agenda soit validé par journée de travail avant le démarrage des travaux. Pour la troisième journée, il a été souhaité que dans la mesure du possible la clôture des travaux intervienne avant la pause déjeuner. L'agenda tel qu'il a été adopté est proposé en annexe II.



Vue des participants

III) LES COMMUNICATIONS

Afin de mettre tous les participants au même niveau d'informations et permettre à tous d'avoir une vue globale de l'ensemble du processus, deux importantes communications ont été faites pour lancer l'atelier.

Il s'agit des interventions :

- du Représentant de l'ABN qui, dans une présentation appuyée par un



diaporama illustré, a expliqué la genèse de la mobilisation des 9 pays membres de son organisation pour faire face aux défis nés de la gestion du fleuve. Il a d'abord expliqué le contexte puis les acquis majeurs pour terminer sur les leçons reçues de la gestion du bassin.

Cadre de l'ABN faisant la genèse de la mise en place des CNU

- du Secrétaire Permanent de la CNU-Niger qui a présenté sa structure en ponctuant son propos des éléments suivants :
 - ❖ Historique
 - ❖ Rôles et mission
 - ❖ Composantes
 - ❖ Activités réalisées

Après les communications, les participants se sont répartis en trois sous-groupes pour évaluer la compréhension des uns et des autres sur la connaissance :

- des enjeux de la gestion du fleuve
- de la CNU-Niger et son rôle dans le processus de l'implication de la société civile.

Quatre questions² ont été le prétexte à ces discussions en sous-groupes. Il est à noter que la traduction des interventions en langues locales a été exigée au cours des séances de sous-groupes.

Les réponses aux questions ont montré que d'une manière générale, les participants ont compris les enjeux globaux et les défis à relever dans la

² Cf. annexe VIII

gestion du bassin. Toutefois, il apparaît que leur perception du rôle de la CNU-Niger est assez faible. La suite des travaux de l'atelier révélera qu'il existe une confusion entre le rôle de leurs organisations à la base et celui de la CNU-Niger en tant qu'organisation faîtière. Les causes d'une telle confusion sont ressorties également au cours des autres exercices.

IV) L'AUDIT ORGANISATIONNEL

La CNU-Niger a accepté qu'un mini audit organisationnel soit réalisé dans le cadre de l'autoévaluation assistée. Un questionnaire³ d'une soixantaine de points lui a été administré. Les responsables du Bureau Exécutif National que sont le Président, le Secrétaire Général et les représentants des structures membres, ont apporté l'essentiel des réponses.

Chaque question a fait l'objet de discussions parfois longues si cela s'avérait nécessaire. En effet, les réponses à certaines questions n'étaient pas automatiques et ont soulevé de vifs débats.

Par exemple la question concernant la vision. Les responsables de la CNU estimaient qu'il n'était pas possible d'affirmer que l'organisation ne disposait pas de vision. Plusieurs participants ont intervenu dans le même sens. Il a fallu des clarifications sur ce que signifie la vision d'une organisation et comment elle est formulée et partagée entre tous les membres.

Un autre exemple de point qui a soulevé beaucoup de propos était celui relatif aux procès-verbaux. Certaines personnes affirmaient que les procès-verbaux des organes fédérateurs existent. Il a fallu des discussions pour que l'on se rende compte que la CNU ne tenait pas les réunions ordinaires de son Assemblée Générale. De plus, les Sessions extraordinaires de cet organe étaient organisées lors de rencontres fortuites de formation ou d'autres cadres d'échange.

Au total, la première série de questions visait la vérification de la reconnaissance juridique de la CNU. Les réponses ont montré l'existence de :

- l'attestation provisoire de reconnaissance. Toutefois, l'agrément officiel n'a pas été délivré par les autorités compétentes ;
- statuts de l'organisation ;
- règlement intérieur.

Il a été constaté à l'analyse que les statuts et le règlement intérieur présentaient de graves lacunes⁴. L'atelier a déclaré la nécessité de réviser ces textes et dans les plus brefs délais.

Il a été constaté aussi que :

- la CNU ne disposait pas d'une vision formulée et partagée par ses membres comme élément stratégique d'identité propre ;

³ Cf Annexe X

⁴ Il s'agit de la question concernant la qualité des membres, les critères de leur adhésion...

- la mission est formulée, mais elle a été héritée de l'ABN et se présente plutôt comme les points caractéristiques du rôle que doit jouer la structure.

Il existe aussi des objectifs globaux déclinés en objectifs spécifiques. Ces différents objectifs correspondent au caractère fédérateur de l'organisation, mais les participants ont souhaité qu'ils soient révisés pour les contextualiser.

L'audit a révélé l'inexistence de :

- manuels de procédures de gestion (administrative - ressources humaines - financière - comptable - communicationnelle - marketing - etc.)
- d'un organigramme clairement schématisé.

Par contre, il existe des outils de gestion financière qui sont utilisés par l'organisation pour permettre un minimum de rapportage financier. Notamment des rapports financiers d'activités menées sous financement de partenaires comme GIZ.

Les réunions des organes directeurs que sont le Bureau Exécutif National et l'Assemblée Générale ont aussi été évaluées. Le Bureau Exécutif National se réunit assez régulièrement et respecte largement le minimum prévu par les textes. Il existe des procès-verbaux de quelques unes de ces rencontres du Bureau. L'élaboration des procès-verbaux du Bureau n'est pas systématique. La conséquence est la perte d'informations et de décisions de cet organe.

Les rencontres de l'Assemblée Générale ne se tiennent pas conformément au minimum prévu par les textes. Il n'existe aucun procès-verbal des sessions ordinaires de cet organe. En ce qui concerne les sessions extraordinaires, il en est de même. Seule la session constitutive de l'Assemblée Générale a fait l'objet d'un rapportage.

La composition de la CNU a été auditée. Dans la pratique, les membres sont des personnes morales regroupant les usagers et usagères des communautés vivant directement ou indirectement de la gestion des ressources du fleuve. Dans la théorie par contre, les textes parlent de la possibilité tantôt pour des personnes physiques et tantôt pour des personnes morales ou encore les deux. Il a été vivement sollicité que dans la révision des textes fondamentaux, cet aspect soit pris en compte.

La question de la représentativité de la CNU a fait l'objet d'un long et enrichissant débat. En effet, la discussion a tourné autour de deux aspects qu'il a fallu clarifier :

- la notion de représentation de la CNU-NIGER
- la notion de représentativité de la CNU-NIGER

La "représentation" a été définie comme la faculté de disposer de sous-structures (ou organes) qui sont implantées dans toutes les localités ou tout au moins dans les huit régions du pays ;

La notion de représentativité elle, serait le pouvoir de parler au nom de ses membres en vue de défendre leurs intérêts.

En appliquant ces définitions à la situation de la CNU, l'atelier a retenu que les membres constituant la CNU-Niger, si par leur qualité sont représentatifs de la société civile, ils ne le sont pas suffisamment en terme de nombre. Un travail de recrutement de nouveaux membres en quantité et en qualité s'impose donc. L'atelier a constaté que des efforts sont faits dans ce sens pour accroître la représentativité. Il s'agit notamment l'intégration des comités villageois P-KRESMIN récemment contactés par la CNU. Avec cette activité, la majorité voire la totalité des structures des villages implantés le long du bassin du fleuve feront partie de la CNU.

En plus de la représentativité, la question de la représentation aussi a été abordée. Le constat de l'atelier est que la CNU n'est pas encore présente dans toutes les huit (08) régions du pays. Là, également les responsables de Bureau National de la CNU, ont expliqué que des démarches sont en cours afin d'assurer une présence effective de la CNU.

Au point N°5 de la feuille de route issue de la CNU, ces questions de représentation et de représentativité ont fait l'objet des recommandations.

Le genre a émergé au cours de l'audit. L'atelier a constaté que les femmes et les jeunes sont largement pris en compte au niveau des instances de décision. Toutefois, l'atelier a avoué son incapacité au cours de l'audit de faire une analyse plus minutieuse qui intégrerait les membres composant la CNU.

La dernière série de questions de l'audit a concerné les ressources de la CNU. Leur quantité et leur qualité ont été jugé globalement insuffisantes voir insignifiantes pour faire face de façon rationnelle aux défis et à sa mission. Pour l'essentiel elles proviennent des cotisations des membres et des appuis institutionnels de la part de GIZ à un certain moment. A présent, seuls les frais d'adhésion, de cartes de membres et autres cotisations des mêmes membres constituent les sources de financement de la CNU_Niger.

Ces frais sont répartis comme suit :

- droit d'adhésion : 10.000 FCFA
- Carte de membre : 5000 FCFA
- Cotisation mensuelle : 500 FCFA par mois.

Il faut préciser que plusieurs membres ne sont pas à jour de leur cotisation. Mais ce phénomène n'est pas spécifique à la CNU-NIGER. La très grande majorité des associations et organisations non gouvernementales du pays s'en plaignent

L'atelier a déploré l'inexistence d'un plan de mobilisation des ressources pour régler le problème. Cela a fait l'objet de recommandation.

En conclusion de l'audit, les participants ont de manière consensuelle estimé que :

- un travail assez conséquent a été réalisé, bien que pas assez significatif au vu des résultats attendus ;
- Les initiatives propres sont très limitées ;
- les ressources de l'organisation sont très limitées ;
- la volonté de réussir est clairement affirmée ;
- les difficultés constatées sont inhérentes au manque de formation conséquente des personnes en charge de l'exécutif dont le staff est entièrement bénévole ;
- le bilan général de la CNU-Niger est plutôt passable.



Séance de travaux en sous-groupe

V) L'ANALYSE FFOM

N°	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
1	Existence de textes statutaires	Non rémunération du Secrétaire Permanent	Proximité des Partenaires Techniques et Financiers	Risque de remise en cause de la légitimité
2	Reconnaissance juridique	Difficulté de mobilisation de la cotisation	Démarrage des travaux du barrage de Kandadji	Manque de financement
3	Mise en place du Bureau de Coordination	Existence de lacunes dans les textes fondamentaux	Possibilité d'élargissement de la base	Instabilité politique
4	Tenue des réunions du bureau	Non tenue des sessions de l'Assemblée Générale	Engagement des Partenaires Techniques et Financiers	
5	Location et équipement d'un local du bureau	Inexistence de manuels de procédures de gestion (adm. Fin...)	Existence de l'Expertise de gestion dans le pays	
6	Existence d'un Secrétariat Permanent	Manque de plan de communication		
7	Forte mobilisation de la société civile lors de la mise en place de la CNU	Manque de vision		
8	Affiliation à la Coordination CRU	Absence de représentation au niveau local		
9	Expérience acquise dans la prise en charge des intérêts des usagers de l'eau	Manque de procès-verbaux lors de la tenue des réunions		
10	Respect du genre dans le Bureau de coordination	Défaut d'outils de gestion		
11	Processus d'élargissement entamé	Faible capacité en plaidoyer et lobbying		
12	Motivation des dirigeants			



Participant présentant les résultats des travaux d'un sous-groupe

Le tableau montre que les faiblesses de la CNU sont proportionnelles à ses faiblesses. Les menaces sont peu nombreuses et les opportunités également. On remarque que les menaces vont être davantage minimisées par des actions en cours comme l'élargissement de la base sociale de la CNU et la représentation de l'organisation dans les huit régions du Niger. De plus, les faiblesses seront annihilées par les prescriptions de la feuille de route.



Echanges et discussions en sous-groupe

VI) LES RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'atelier d'auto évaluation assistée de la Coordination Nigérienne des Usagères et Usagers de la Portion Nigérienne du fleuve Niger, les participantes et participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit de la CNU

- Revisiter dans les plus brefs délais ses textes statutaires afin de corriger les insuffisances relevées lors de l'audit ;
- Bien clarifier ses missions et sa vision conformément à son statut d'organisation fédératrice ;
- Poursuivre la mise en place de ses représentations au niveau local ;
- Susciter l'adhésion de nouveaux membres.

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- Appuyer la CNU dans le renforcement de ses capacités techniques et organisationnelles conformément à sa mission (élaboration d'outils de gestion, de communication, formations...) ;
- Accompagner la CNU dans la mise en œuvre de son plan d'action (assistance technique et financière).

A l'endroit de l'État

- Mettre à la disposition de la CNU un local adéquat pour la réalisation de sa mission à l'image de certains pays membres de l'ABN (Mali, Tchad) ;
- Faciliter la participation des services déconcentrés de l'État aux activités de la CNU.



Vue des participants à l'ouverture de l'atelier

VII) LA FEUILLE DE ROUTE

N°	ACTIONS	RESULTATS	RESPONSABLES	TERME	OBSERVATIONS
COURT TERME					
1	Accompagnement par un expert pour l'Amendement des textes statutaires et définir la vision et la mission	Les textes sont révisés et conformes au caractère fédérateur de la CNU	BEN de la CNU	Premier semestre après le présent atelier	Saisir les opportunités du Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger - GWI - OXFAM - ABN - GIZ
2	Elaboration et adoption participative des manuels de procédures et outils de gestion	Les manuels sont élaborés et adoptés	BEN de la CNU	Premier semestre après le présent atelier	
3	Convocation d'une session électorale et d'adoption des textes statutaires et des manuels de procédures de gestion de l'Assemblée Générale	La session de l'Assemblée Générale tenue	BEN de la CNU	Huitième mois après le présent atelier	
4	Recrutement d'un personnel d'appui	Le personnel d'appui recruté	BEN de la CNU	Huitième mois après le présent atelier	
5	Poursuite du processus d'élargissement à la base	La base sociale de la CNU élargie	BEN de la CNU	Douze mois	
6	Renforcement des capacités managériales des dirigeants	La capacité managériale du BEN est renforcée	BEN de la CNU	Premier semestre après le présent atelier	
7	Renforcement des capacités des membres de la CNU	La capacité managériale des membres	BEN de la CNU	Douze mois	

8	Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources (financières - matérielles - humaines.)	Les ressources mobilisées	BEN de la CNU et les membres	Vingt-quatre mois	
MOYEN TERME					
9	Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources (financières - matérielles - humaines.)	Les ressources mobilisées	BEN de la CNU et les membres	Trois ans et plus	Saisir les opportunités du Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger - GWI - OXFAM - ABN - GIZ ...
10	Création d'un centre d'accueil touristique et d'échanges en matière de développement durable du bassin	Le centre crée	BEN de la CNU	Trois ans et plus	

VIII) LE COMMUNIQUE FINAL

A la fin de l'atelier, un communiqué final a été adopté à l'unanimité et par acclamation par l'ensemble des participants.
Le contenu de ce communiqué est en Annexe XI.

IX. CONCLUSION

Au total, cet atelier a permis à la CNU de se regarder dans le miroir afin de se redécouvrir. A l'issue des exercices, ses membres ont constatées les nombreuses forces dont elle dispose, mais a fait le constat amer de la multitude de ses faiblesses. Les recommandations pertinentes qui ont été dégagées permettront d'accroître les capacités de l'organisation et lui garantiront une meilleure représentation de la société civile nigérienne dont elle est censée être le porte-parole en tout ce qui concerne la problématique de gestion du bassin.

A cet effet le Président de la CNU-Niger affirmait :

Nous sommes la seule structure parmi le millier d'ONG qu'il y a au Niger à bénéficier d'un tel accompagnement d'autoévaluation assistée. Nous sommes l'organisation la plus chanceuse qui va beaucoup profiter de cet exercice.

Toutefois, l'atelier n'a pas mis en place un dispositif de contrôle de l'exécution de la feuille de route. Nous estimons que cette organisation même au sortir d'un tel atelier reste encore fragile pour mener toute seule les réformes qu'elle doit entreprendre dans le cadre de l'exécution de la feuille de route et des diverses recommandations qui lui ont proposées.

Il nous semble naturel d'attribuer ce rôle de suivi (et de contrôle dans une certaine mesure) à l'ABN qui accompagne la CNU depuis le début. Cet effort supplémentaire sollicité de l'ABN ne fera que renforcer le travail et le parcours qu'elle a accompli jusqu'ici. La viabilité de la CNU est sans doute au bout de cet effort.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE II AGENDA DE L'ATELIER

ANNEXE III CODE DE CONDUITE

ANNEXE IV PRESENTATION DE LA CNU

ANNEXE V SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS GLOBALES

ANNEXE VI DISCOURS DU REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET
DE L'ENVIRONNEMENT A L'OUVERTURE DE L'ATELIER

ANNEXE VII DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CNU-NIGER A L'OUVERTURE DE
L'ATELIER

ANNEXE VIII TDRs DES TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

ANNEXE IX TERMES DE REFERENCE

ANNEXE X FICHE D'AUDIT ORGANISATIONNEL TENU LORS DE L'ATELIER

ANNEXE XI COMMUNIQUE FINAL

ANNEXE I: LISTE DES PARTICIPANTS

Atelier D'évaluation Assistée de la Coordination Nationale,

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Kandadji ; Hôtel Concorde de Niamey DU 27 AU 29/09/2011

LISTE DE PRESENCE :

N°	NOMS ET PRENOMS	Provenance	STRUCTURES	CONTACTS et Email.
1	Moumouni Boukari	Téra	ONG Action Bienfaisance	96 55 03 77
2	Mainassara Abdou	Niamey	ONG CEB	celaso@yahoo.fr 96488626
3	COMBASSET IBRAHIM	Tillabéri	ONG/GANA	96885324 Combasset@yahoo.fr
4	Aadi'za Alzouma	Singuilé'	G-Tazider	91707398
5	ZAKKA rounkaila	Kandadji	CI Albarka	96.02.82.74
6	MADOUNGOU Seyni	Tillabéri	Reseau GENOVICO	96 27 59 71 seynimadougou@yahoo.fr
7	Abdou Hamadou	Tillabéri	pecher (APN)	
8	Bouresma Labiti	Tillabéri	Pfp/Ty /	plateformchy@gmail.com 90582388-96576467
9	Boussima Baboukado	Tillabéri	AREN/Ty	96278826
10	Agali Malick	Gabon	Représentant/chef	90566085
11	Eleonore Aboulouye	Niamey	Représentant chef	98106047
12	ZAKARIYAOU ILYSS	Kandadji	Président p. KRi	96-42 73-98
13	ALMAHMOUD INGRAD	SINGUILE	TIHOUSA	91577206
14	Thour Hamma Boudacar T	Gabon	ADEFUR	98576967
15	Salamataou ISSA Koukou	Tillabéri	GF. Adria/A.GD	90.55.72.07
16	Oumara Ousmane	Niamey	CEB/ONG	96509196
17	MOUSSA B. SALAMBERE	NIAMEY	GADEZ AFRIQUE ISP-ISP	47298455
18	Mme Aïchaton Zakari	Niamey	AFJN	96261845
19	Mlle Karima Zakari	Niamey	ASN	96498872
20	Djibilla Chiddaye	Niamey	ONG GAAP Tuna Bakay	96529158
21	HASSIMI DAMBARO	GA YA	Personne Ressource	96892591
22	Ehassé Slimane Almassar	Niamey	ONG/PAD	96976988
23	MISSANE KARANTA ASSOUMANE	Niamey	ONG OIC-Niger	96-06 6020
24	Akilon Yacouba	AYOROU	Personne Ressource C.M.I./M.I.	96492953
25	Aboloulay Bourmbay	Dessa	Personne Ressource	96892851
26	Filou Alatabe	Bibiyegou	Personne Ressource	96125361
27	Ousmane Kombadj	Niamey	RENJED	96885159
28	Ali YACOUBA	Niamey	ONG GAAP	96195006
29	Moussa Adamou Farié	Niamey	APN	96985821

30	Elh Garba Abdon	Niamey	APN	9649883	
31	ANI FA Soumana	Niamey	exfam	907269 99	Amfaso@pauze
32	BARRY Bouba	Niamey	ABN	94 28 62 18	
33	Halima Hassane	Niamey	CNU	90290402	
34	Mahamane IDRISA	Niamey	CNU		
35	Kombi Anhidio Boukar	Niamey	HCAVN/DEGE	96937971	anhidio@pauze
36	Hamadou Ousmane	Niamey	HCAVN	99597399	
37	Mou Ibrahim Hawama	Niamey	MP/AT/DC	96288477	mawana@pauze
38	Issoufou Yacouba	Tillaberi	Procurer TOR	96964652	lyahou@pauze
39	Ousseini Mazouzi	Niamey	Persone-R	Elissoufyac	Oyhou@pauze
40	Ousmane Bamba	Niamey	RENJED	96825259	
41	El Hadj Seyni Yacouba	Niamey	APN/PFPN		
42	AMIROU KASSOUM Bousseima	Bikijanga	Groupeement	96583022	
43	MOUSSA ASSOUANE	Niamey	LICM	98305792	
44	Elh Ibrahim Zeidan	Niamey	CNU-NIGER		
45	Oumarou Cheffer Abdon	"	AN: LISIDA		
46	Mohamed Ahmed	"	APN		

ANNEXE II AGENDA DE L'ATELIER

Agenda de l'Atelier

Première journée

Horaires	Activités	Intervenants
	OUVERTURE DE L'ATELIER	
08H30 -09H00	Mots de bienvenue (rappel contexte et objectifs)	Modérateur
	Discours d'ouverture de l'atelier par les autorités compétentes	Participants MHE (SFN)
09H00-09H05	Suspension en vue du départ des personnalités et autres officiels invités	-
09H05-10H00	Mise en place du bureau de la plénière	Modérateur
	Adoption de l'agenda de la première journée	Participants
	Présentation des objectifs de l'atelier	Modérateur
10H00-10H30	PAUSE CAFE	Hôtel concorde
10H30-10H45	Communication sur le cadre général, du contexte général de la création de la CNU/Niger, de la problématique de la gestion du bassin du Niger et des organes directeurs régionaux et nationaux tels que la CNU/Niger	Représentant ABN
10H45-11H00	Communication sur la CNU-NIGER, (ses mission et objectifs, ses résultats et acquis positifs, ses difficultés)	par le président ou le SP de la CNU/Niger
10H45-11H30	Echanges, discussions et partages d'expériences	Participants en plénière
11H30-11H45	Constitution des sous-groupes et explication des objectifs globaux attendus et spécifiquement sur la première et deuxième communication.	Modérateur
11H45-13H00	Travaux en sous-groupes : Evaluation de la compréhension et de la perception des participants des grands enjeux et défis à relever au plan régional, national et local (vision partagée, problématique majeure, rôle de la société civile et sa mission dans le processus du programme kandadji)	Participants
13H00-15H00	PAUSE	Hôtel concorde
15H00-16H00	Plénière : Présentation par les sous-groupes	Participants
16H00 - 16H15	Pause Prière	
16H00-16H30	recensement des recommandations	Participants en plénière
16H30-16H45	adoption d'une carte conceptuelle de la démarche (vision partagée, objectifs, acteurs impliqués, moyens mis en œuvre...)	Participants en plénière
16H45-17H00	Evaluation de la journée	

Agenda de l'Atelier Deuxième journée

Horaires	Activités	Intervenants
	OUVERTURE	
08H30 -09H00	Rappel des travaux de la première journée	Modérateur
	Adoption du compte-rendu la première journée	Participants en plénière
09H00-09H05	Présentation des activités de la deuxième journée	Participants en plénière
09H05-10H05	Plénière : Présentation par les sous-groupes	Modérateur
10H00-10H30	PAUSE CAFE	Hôtel concorde
10H30-11H30	Mini - audit organisationnel de la CNU-NIGER	Participants en plénière
11H30-12H00	Recensement des difficultés	Participants en plénière
12H00-13H00	Travaux en sous groupes pour faire l'analyse des Forces - Faiblesses - Opportunités et Menaces	Participants en sous-groupes
13H00-14H30	PAUSE	Hôtel concorde
14H30-16H45	Plénière : mise en commun des résultats des sous-groupes et échanges	Participants en plénière
16H45-17H00	Evaluation de la journée	Participants en plénière

Agenda de l'Atelier Troisième journée

Horaires	Activités	Intervenants
	OUVERTURE	
08H30 -09H00	Rappel des travaux de la première journée	Modérateur
	Adoption du compte-rendu la première journée	Participants en plénière
09H00-09H05	Présentation des activités de la deuxième journée	Participants en plénière
09H05-10H05	Plénière : Présentation par les sous-groupes	Participants en plénière
10H00-10H30	PAUSE CAFE	Hôtel concorde
10H30-11H30	Travaux en sous groupes pour faire proposer une esquisse de la feuille de route	Participants en sous-groupes
11H30-12H30	Plénière : mise en commun des résultats des sous-groupes et échanges et adoption de la feuille de route	Participants en plénière
12H30-13H00	Lecture du communiqué final et évaluation de l'atelier	
13H00-14H30	PAUSE DEJEUNER ET EXTINCTION	Hôtel concorde

ANNEXE III CODE DE CONDUITE

CODE DE CONDUITE DE L'ATELIER

Article n °	Conduite recommandée
1	Respect des horaires Etre à l'heure
2	Eviter les poches de bavardage
3	Occuper la même place jusqu'à la fin
4	Demander et recevoir l'ordre avant de prendre parole
5	Etre précis et concis dans toutes les interventions
6	Le respect mutuel
7	Eviter les discussions inutiles
8	Ne pas manger dans la salle
9	Pas de violence verbale ou physique
10	Mettre le téléphone portable en mode off ou sur vibreur

ANNEXE IV PRESENTATION DE LA CNU NIGER

CREATION /ORIGINE DE LA CNU-Niger
Participation Effective des Usagers et Usagères des Ressources Naturelles au Développement durable Bassin.
« La société civile s'organise et s'approprié »



Implication de la Société Civile

L'idée d'implication de la société civile dans le développement durable du Bassin du Niger a été amorcée lors de l'atelier régional de validation de la synthèse régionale d'études multisectorielles tenu à Bamako en janvier 2005, au cours duquel un certain nombre de représentants de la société civile présents, ont lancé un appel pour leur participation au processus de la Vision Partagée de l'ABN.

Ils ont relevé, non sans l'avoir déploré, que la faiblesse de la participation de la société civile dans le processus de la Vision Partagée était liée :

- d'une part à l'insuffisance de communication avec les acteurs étatiques et parfois la réticence de ces derniers face à la diversité des représentations de la société civile et,
- d'autre part, à l'absence d'organisation interne entre les représentations de la société civile qui perdent parfois leur énergie dans des querelles de positionnement.

Il apparaissait également que les usagers du niveau local étaient les plus marginalisés dans les différentes consultations, et pourtant, ils sont les bénéficiaires finaux des actions de développement.

Face à la dégradation accrue des ressources du bassin et aux besoins croissants en matière de sécurité alimentaire, énergétique et de développement, les pays membres de l'ABN décident de mettre en œuvre une « VISION PARTAGÉE »

LA VISION PARTAGÉE

La vision partagée c'est le renforcement de coopération entre les Etats et tirer le meilleur parti des ressources du bassin dans une démarche consensuelle, négocié et acceptée de tous.

Il s'agit de faire du bassin un espace de développement durable pour les générations futures en matière de sécurité alimentaire, énergétique et de développement, des pays membre.

Cet appel peut paraître justifié par le Principe n°8 de la Déclaration de Paris⁵ : « *les Etats membres veillent à ce que les informations relatives à l'état des eaux et aux actions entreprises ou prévues soient accessibles aux divers usagers dans le cadre de leurs institutions propres* »,

Comme suite à l'appel de la société civile lancée à Bamako, une étude a été commanditée pour la recherche d'une plus grande participation de la société civile au processus de la Vision Partagée tant au niveau local, national et régional.

L'étude a permis la prise en considération de la société civile dans les activités de l'ABN, conformément à la réforme organisationnelle et institutionnelle et au renforcement des capacités de l'ABN qui ont été engagés dans le cadre de la première phase de développement de la Vision Partagée.

La Résolution n°2 de la 25^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Niamey du 11 au 14 septembre 2006 marquera la reconnaissance officielle de la société civile comme partie prenante au développement du bassin, à l'institutionnalisation et la mise en place de mécanismes de sa participation.

Le processus de l'implication de la société civile, réalisé entre 2005 et 2008, a donc abouti à :

- La reconnaissance Officielle par le Conseil des Ministres de l'ABN ;
- La mise en place de neuf (09) CNU ;
- La mise en place d'une Coordination Régionale (Bamako) ;
- l'organisation en 2006 du FOREAU, premier forum des usagers du bassin, occasion d'une rencontre entre hommes et femmes venant des quatre coins du bassin.

1-QUELS SONT LES ROLES, MISSIONS ET RESPONSABILITES DES CNU DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN DU FLEUVE NIGER ?

- ✓ Représenter les usagers/usagères dans le processus de décisions concernant le développement durable du bassin du Niger (être les interlocuteurs entre L'ABN et les Usagers à la base.
- ✓ Mobiliser les usagers autour des questions du développement du bassin à travers les actions d'information et de sensibilisation
- ✓ Restituer aux usagers (ères) les décisions et veiller à leur mise en œuvre
- ✓ Constituer un espace de concertation, de dialogue et de partage d'expériences ;

Défendre les intérêts des usagers dans le cadre de développement du bassin du Niger

- ✓ Assurer le lobbying et le plaidoyer auprès des décideurs et des partenaires autour des questions de gestion des ressources naturelles du bassin
- ✓ Prévenir et contribuer à la gestion des conflits
- ✓ Mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines pour appuyer la mise en œuvre d'activités des CNU;
- ✓ Contribuer à la promotion des couches vulnérables, notamment les femmes et les jeunes

Il s'agira entre autres :

- Pour l'Agriculture :
 - De travailler à l'amélioration de la sécurité foncière,
 - De soutenir les petites exploitations familiales,
 - De mettre en place des mécanismes et des actions permettant de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire.
- Pour l'Elevage :
 - De promouvoir l'élevage intensif
 - De soutenir les associations d'éleveurs pour l'amélioration génétique des races
 - D'aménager les aires de pâturage et développer des alternatives d'aliments de bétail.
- Pour la pêche :
 - De réduire la vulnérabilité de ce secteur par l'aménagement d'étangs dans les zones favorables du bassin afin de réduire les impacts liés au retrait précoces des eaux et des inondations
 - De concilier le développement de la pêche avec la construction de grands ouvrages structurants par la construction de sites de pêche lors de la mise en place de ces aménagements

- De créer un environnement juridique favorable à l'activité au niveau régional du bassin
- D'accompagner les usagers de ce secteur dans la transformation et la commercialisation des produits de pêche.
- Pour l'Energie :
 - De promouvoir des réponses alternatives à l'utilisation du bois afin limiter la destruction des ressources forestières.
- Préoccupation transversale :
De développer des mécanismes de prévention et gestion des conflits entre les usagers des ressources en eau.

La Coordination Nationale des Usagers des ressources naturelles du Bassin Niger au Niger a été mise en place en juin 2008 à Ayorou

- Sensibilisation en collaboration de l'AFJN sur le droit foncier dans les trois village de la 1^{ère} vague, des villages à déplacés (barrage de Kandadji).

Rôles et responsabilités des CNU.

Rôles et responsabilités des CNU dans le développement durable du bassin du Niger

Dans le cadre de la réalisation du Programme d'Investissement, l'ABN devra renforcer ses capacités pour assurer convenablement la maîtrise d'ouvrage des projets, le suivi/contrôle de la mise en œuvre et la bonne gouvernance. Pour ce faire, l'ABN devra renforcer mettre en place des structures régionales et nationales qui constitueront des relais auprès des agences d'exécution.

La mise en place des CNU est une des réponses à ces préoccupations. Les CNU seront des « structures d'ancrage » au niveau local, qui devront contribuer à la bonne gouvernance de l'ensemble des activités dans les différentes portions nationales. A cet effet, elles devront être « impliquées du niveau local au niveau régional, dans les prises de décision et dans le suivi de la mise en œuvre des actions » conformément au PADD.

A ce titre, les rôles et les responsabilités des CNU dans le développement durable de leur portion nationale, selon les différentes composantes du PADD peuvent être :

Composante 1 : Infrastructures

- participation à la définition et à la formulation des projets socioéconomiques et des actions visant à la facilitation de l'accès de tous aux services publics sociaux de base : (éducation, santé, énergie, eau et assainissement, arts et culture, biodiversité) et à l'amélioration des conditions de vie des populations du bassin du Niger ;
- contribution à la préparation des TdR, au suivi de la réalisation et à l'approbation des études d'impact environnemental et social des grands aménagements structurants ;
- proposition et examen d'éléments d'aide à la décision des administrations publiques et des organismes de développement pour les mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux des programmes structurants ;
- proposition des projets d'accompagnement aux bénéfices directs des usagers affectés par la réalisation des grands projets structurants ;
- participation aux travaux des instances chargées de la préparation et de l'élaboration techniques des programmes (CSB, CTP, Conseil des Ministres, etc..)
- contribution à réalisation et/ou à la gouvernance locale des programmes en tant représentant local du Maître d'ouvrage ;
- identification d'un mécanisme de mise en place d'un fonds régional pour développement des activités génératrices de revenus.

Composante 2 : Préservation de l'écosystème

- contribution à l'identification des actions et des initiatives locales pour la protection de l'environnement ;
- contribution à la collecte des données météorologiques, hydrologiques, enquêtes environnementales, etc. sous l'égide de l'Observatoire de l'ABN;
- participation à l'établissement d'un inventaire des activités dégradantes et polluantes menées dans le bassin ;
- traduction en langues locales et diffusion des textes légaux et réglementaires sur la gestion de l'eau et la protection de l'environnement ;
- réalisation des microprojets visant à la protection et la restauration de l'environnement et des écosystèmes terrestres et aquatiques ;
- identification d'un mécanisme de mise en place d'un fonds régional pour la préservation et la protection des écosystèmes.

Composante 3 : Renforcement des capacités

- mobilisation des usagers autour des objectifs de gestion durable des ressources naturelles ;
- information et sensibilisation des usagers autour des politiques nationales et internationales pour le développement durable et les outils opérationnels (GIRE, GRN, DSRP, PANE, etc.) ;
- information et sensibilisation des usagers sur la l'ABN, la Vision Partagée et les instruments opérationnels (PADD, PI, PQP) et les Programmes ABN (FEM, ITDTE, DREGDE, des Barrages, etc.) ;
- plaidoyer/lobbying ;
- prévention et résolution des conflits ;
- mise en synergie des actions des intervenants dans la gestion des ressources naturelles au sein du bassin du Niger ;
- initiation et formulation des microprojets de développement et identification des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre desdits microprojets ;
- restitution / capitalisation des expériences à travers un support de communication accessible aux Usagers ;
- construction de nouvelles solidarités pour le développement global, régional, national et local ;
- formulation de propositions alternatives et actions communautaires pour le changement social positif (Education, Eau et assainissement, santé, énergie, culture, biodiversité, etc.) ;
- progression vers l'autonomisation à la base ;
- identification d'un mécanisme de mise en place d'un fonds local de pérennisation de la CNU et pour les générations futures.

Activités entre autres réalisées par la CN U de 2008 à 2011:

- Elaboration des textes**
- Plan d'action**
- Participation mis en place de la coordination**
- Plan d'action de la Coordination**
- Encadrement de villageois pour un voyage d'étude/Programme Kandadji et restitution**
- Plan d'activité avec la GIZ**
- Organisation d'un second voyage d'étude/ initiative CNU-NIGER**
- Formation des 9 CNU sur le montage de projets à Cotonou au Bénin (Initiative CNU-NIGER)**
- Organisation de cet atelier d'auto-évaluation**
- Acquisition de matériel de bureautique**

- Location d'un bâtiment servant de siège
- Participation à un voyage d'étude dans les zones d'intervention du PLCE/ABN
- Sensibilisation des populations sur le droit foncier (avec l'AJN)
- Participation au Comité de secours aux populations riveraines du fleuve victimes d'inondation 2010-2011
- Participation au dialogue de la société civile sur les ouvrages hydrauliques à Sélingué
- Participation à l'atelier de partage d'expériences sur le recasement des bénéficiaires avec les populations autour des barrages en Afrique de l'Ouest. Ouagadougou - BF

ANNEXE V SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS GLOBALES

A l'issue de l'atelier d'auto évaluation assistée de la Coordination Nigérienne des Usagers et Usagers de la Portion Nigérienne du fleuve Niger, les participantes et participants formulent les recommandations suivantes:

A l'endroit de la CNU

- Revisiter dans les plus brefs délais ses textes statutaires afin de corriger les insuffisances relevées lors de l'audit ;
- Bien clarifier ses missions et sa vision conformément à son statut d'organisation fédératrice ;
- Poursuivre la mise en place de ses représentations au niveau local ;
- Susciter l'adhésion de nouveaux membres.

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- Appuyer la CNU dans le renforcement de ses capacités techniques et organisationnelles conformément à sa mission (élaboration d'outils de gestion, de communication, formations...);
- Accompagner la CNU dans la mise en œuvre de son plan d'action (assistance technique et financière).

A l'endroit de l'État

- Mettre à la disposition de la CNU un local adéquat pour la réalisation de sa mission à l'image de certains pays membres de l'ABN (Mali, Tchad) ;
- Faciliter la participation des services déconcentrés de l'État aux activités de la CNU.

ANNEXE Vi
DISCOURS DU REPRESENTANT
DU MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**DISCOURS DU REPRESENTANT DU
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU NIGER.**

- ❑ Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de L'ABN ;
- ❑ Messieurs le Représentant du Ministère du Plan, du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire ;
- ❑ Monsieur le Représentant du Haut Commissaire à l'Aménagement de la Vallée du Fleuve Niger ;
- ❑ Messieurs le Représentant de la Chambre du Commerce d'Agriculture, d'Industrie et de l'Artisanat du Niger ;
- ❑ Mesdames et Messieurs, les Représentants des Institutions Partenaires au Développement actives dans la portion du fleuve Niger en territoire de la République du Niger ;
- ❑ Monsieur le Représentant Régional de la plate forme paysanne de Tillabéri ;
- ❑ Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations et Associations Professionnelles actives dans la portion du fleuve Niger en territoire de la République du Niger ;
- ❑ Honorable chef de canton d'Ayorou ;
- ❑ Honorables Invités, Mesdames et Messieurs, à vos titres et vos grades ;

Je voudrais tout d'abord, souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à tous ceux parmi nous qui ont fait le déplacement de Niamey.

Permettez-moi aussi de féliciter l'équipe en charge de l'organisation de la présente rencontre pour l'effort fourni en vue de nous créer un cadre agréable pour nos travaux prévus pour durer trois (3) jours. D'avance et en leur nom, je vous demanderai d'être indulgents pour toutes les imperfections que vous auriez à constater durant nos assises.

Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez, l'idée d'impliquer la société civile dans le processus du développement durable du Bassin du Niger a pris naissance lors de l'atelier de validation de la synthèse régionale d'études multisectorielles tenu à Bamako en janvier 2005. Au cours de ce forum beaucoup de représentants de la société civile présents, avaient lancé un appel en vue d'inscrire leur participation au processus de la Vision Partagée de l'ABN.

Cet appel fut entendu, mais c'est à vous de juger la pertinence de cette assertion. Pour notre part il nous plaît de rappeler que de 2005 à 2008, on a assisté notamment à la reconnaissance officielle de la société civile comme partie prenante au développement du bassin, à l'institutionnalisation et la mise en place de mécanismes de sa participation.

Ainsi quatre (4) années après l'effectivité de cette implication de la société civile, les résultats obtenus sont :

La mise en place effective de la Coordination Nationale des Usagers des ressources naturelles de la portion nigérienne du Bassin du fleuve Niger les 6 et 7 Juin 2008 à Ayorou ;

la mise en place de neuf (9) « coordinations nationales des usagers des ressources naturelles du bassin », toutes officiellement reconnues ;

la mise en place d'une coordination régionale composée des présidents des coordinations nationales ;

la reconnaissance officielle et formelle par le Conseil des Ministres de l'ABN (à l'occasion de deux résolutions) que la société civile est partie prenante au développement durable du bassin et des décisions de l'ABN ;

la présence effective de la société civile dans des instances statutaires de l'ABN, comme le Comité Technique Permanent créé en 2007, dont l'un des principaux rôles est d'examiner collégialement les grands projets d'aménagement du bassin.

Par ces acquis il est indéniable que la question de l'implication de la société civile au développement du bassin du Fleuve Niger constitue une préoccupation permanente des premières autorités de la 7^{ème} République au premier rang desquels S E M. Issoufou MAHAMADOU Président de la République, chef de l'Etat, pour qui l'aménagement et le développement de cet espace commun en général, et la réalisation du Barrage de Kandadji en particulier, constitue un élément clé de la réussite de son programme «les Nigériens Nourrissent les Nigériens, 3N » et auquel il accorde une attention toute particulière.

Mesdames et Messieurs ;

Le présent atelier d'auto évaluation de la Coordination Nationale des Usagers/Usagères établis dans la portion nigérienne du bassin du Fleuve Niger, revêt pour nous tous, un caractère particulier car il sera essentiellement centré sur une Auto évaluation par vous-mêmes, afin de procéder au bilan du fonctionnement de la dite Coordination. Il permettra notamment d'analyser de manière critique le déroulement des activités qu'elle a eu à réaliser, de sa mise en place à ce jour.

Il permettra aussi de faire le bilan des résultats jusqu'à là obtenus, particulièrement ceux liés aux activités relatives à la réalisation physique du barrage Kandadji, d'identifier les points de blocage par rapport auxquels des recommandations concrètes de redressement seront formulées.

Vous aurez ainsi à examiner et à échanger sur les questions qui vous préoccupent et qui ont pour noms:

l'exploitation et la Gestion des ressources naturelles du bassin du Fleuve Niger, la préservation et la protection des écosystèmes et le fonctionnement de votre structure qu'est la CNU/Niger, ceci dans l'objectif bien compris de contribuer à créer les conditions d'une gestion et d'un développement durable du bassin du bassin du Fleuve Niger.

Mesdames et Messieurs ;

La présente cérémonie m'offre l'heureuse occasion de remercier très sincèrement tous nos partenaires pour leurs appuis techniques et financiers qui ont permis le renforcement du processus de la Vision partagée qui, j'en suis convaincu, nous conduira lentement mais sûrement vers un développement intégré, concerté, durable et paisible de notre espace commun qu'est le bassin du Fleuve Niger.

Au regard de la qualité des participants, je ne saurai douter un seul instant de la qualité des résultats qui vont couronner les travaux des présentes assises.

C'est sur ces mots d'espoir, que je déclare ouverts, les travaux de l'Atelier sur l'Auto évaluation Assistée de la Coordination Nationale, des Usagers (ères) et de la Société Civile dans le cadre de la mise en œuvre du programme Kandadji.

Vive la Coopération Internationale, Régionale et Sous-Régionale;

Vive l'Autorité du Bassin du Niger;

Vive le Niger ;

Je vous remercie.

ANNEXE VII
DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CNU-NIGER A L'OUVERTURE DE L'ATELIER

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE DES USAGERS DU BASSIN DU NIGER : CNU/BN/N

Monsieur le REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE REPRESENTANT LA DIRECTION NATIONALE DES RESSOURCES EN EAU DU NIGER,

- Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de L'ABN,
- Monsieur le Représentant du haut commissaire du barrage de Kandadji,
- MR Le Représentant du Coordonateur du Programme kandadji
- Monsieur le Représentant du Ministère du développement Communautaire
- Mesdames et Messieurs, les Représentants des Institutions Partenaires au Développement, UICN, GWI, iied, OXAFAM Québec, Plan International Tillabéri, et Rail Tillabéri
- Messieurs le Représentant de la chambre Nationale d'Agriculture
- L'honorable chef de canton d'Ayorou
- Messieurs les Représentants de la plate forme paysanne de la région de Tillabéri
- Messieurs les Représentants des pêcheurs de la Région de Tillabéri
- Mesdames et Messieurs les Représentants des comités P-KRESMIN / Kandadji, Sanguilé, Alssilamé et Gabou,

Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG et Associations membres de la Coordination Nationale des Usagers et Usagères de la Portion Nigérienne du Bassin du fleuve Niger :

MESDAMES ET MESSIEUS CHERS PARTICIPANTS

Permettez-moi tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour a Niamey. Comme beaucoup d'entre nous peuvent s'en souvenir, nous nous sommes retrouvés pour une rencontre en 2009 à Kollo, une autre en 2010 A Tillabéri et en avril 2011 à Niamey dans la salle de réunion de l'ABN, rencontres qui ont servi de cadre pour élargir la CNU et la rendre plus visible, grâce à l'appui financier et matériels de la GIZ ; Aujourd'hui pour une quatrième fois, nous voilà à nouveau regroupés dans les décors splendides de l'hotel concorde de Niamey Pour une concertation entres les membres de la cnu, les organisations de société civile ainsi que les comités villageois P- Kresmin de Kandadji Sanguilé Alissilamé et Gabou pour :

1. Faciliter une auto évaluation de la CNU/Niger par rapport à son organisation, son fonctionnement, son rôle et les résultats qu'elle a obtenus depuis sa mise en place ; Ce qui permettra de toute évidence de faire le constat de faiblesses , des insuffisances et de dégager les perspectives d'avenirs
2. Analyser la représentativité de la CNU/Niger, au Niveau national et local.
3. Favoriser un débat, riche et constructif entre les membres, de la CNU, les représentants des communautés villageoises, (comités villageois P-Kresmin de Kandadji, Sanguile, Alsilame et Gabou). Et ceux des autres organisations de la société civile dans le cadre d'une vision consensuelles d'un développement durable des ressources du bassin du fleuve Niger

Bien sur depuis notre installation en juin 2008 à Ayorou nous n'avons pas eu des moyens conséquents nous permettant d'exécuter véritablement les multiples actions qu'on attend de nous.

Les quelques réalisations qui été faites (élargissement à la base, acquisitions des biens mobiliers et matériels de bureau pour ne citer que cela sont les fruits d'une de la coopération nigéro allemande a travers le projet GIZ/ ABN qui n'jamais cesse d'apporter la CNU son appui de la création a ce jour.

Sachant que la situation du bassin du fleuve Niger qui se dégrade d'année en année est bien connu de tout le monde et de ce fait inquiète nos autorités au plus haut niveau qui en font l'objet de leur préoccupation majeur.

La preuve le barrage de Kandadji est devenue une réalité.

La région de Tillabéri s'apprête à recevoir les premières activités de la réalisation du barrage de Kandadji.

Cela va créer des nouvelles conditions de vie des usagers riverains du fleuve,

C'est l'occasion pour nous de jouer notre rôle afin que les usagers s'approprient du contexte de l'ouvrage pour un mieux être des populations et les générations futures.

Mesdames et messieurs,

Je vous demande encore une fois de plus votre modeste contribution qui nous aidera à nous orienter vers une méthodologie fiable et crédible afin de concevoir un programme réel et réalisable :

C'est sur ces mots de remerciement et d'encouragement que je souhaite du succès a nos travaux

Merci aux partenaires qui nous accompagnent pour cette rencontre. Il s'agit de l'UICN, GWI, IIED et OXAFAM QUEBEC au Niger

Vive la collaboration entre la CUN-NIGER et les partenaires au développement.

Je vous remercie.

ANNEXE VIII
TDRs DES SEANCES DES SOUS-GROUPES

❖ 1^{ère} séance des travaux de groupes (1^{ère} journée)

OBJECTIF : Contrôler la connaissance du processus de la gestion durable du bassin du Niger. Il s'agit de s'assurer que les participants connaissent les enjeux, les objectifs, moyens, acteurs et calendrier du programme.

UTILITE :

- parler le même langage
- avoir le même niveau d'information sur le programme
- connaître l'évolution du programme

PARTICIPANTS : Tous les participants à l'atelier

MATERIEL : Data show, papier kraft ; markers, cartons découpés, scotch blanc, colle.

ETAPES :

1. Introduction de l'exercice

- Description des tâches du sous-groupe écrite sur powerpoint et imprimées sur feuille à l'intention de chaque sous-groupe
- Un questionnaire est imprimé et sera remis à chaque sous-groupe
- Quatre salles de travail apprêtées pour les sous-groupes
- Les réponses de chaque sous-groupe seront consignées sur les cartons. Chaque sous-groupe a une couleur différente de cartons

2. Constitution des sous-groupes

En raison du nombre de participants attendus qui s'élève à 40 personnes, 4 sous-groupes de 10 personnes seront constitués. Le consultant veillera à la répartition sur les 4 sous-groupes des personnes appartenant à une même organisation. (10 min)

3. Expliquer les tâches des sous-groupes ; distribuer les cartons avec les questionnaires (5 min)

4. Travaux en sous-groupe (45 min) :

4.1 Désignation d'un chef de groupe pour administrer le sous-groupe (gestion des débats et du temps)

4.2 Désignation d'un porte-parole du sous-groupe pour coordonner la collecte des réponses et présenter les résultats en plénière)

4.3 Afficher chaque question sur un carton mis sur un padex et les cartons des réponses suivent. Les cartons portant les questions seront de la même couleur pour tous les sous-groupes. Par contre celles des réponses sera différente pour chaque sous-groupe et permettra de l'identifier.

5. Plénière :

5.1 Présentation des résultats de leurs travaux par les quatre sous-groupes (20 min)

5.2 Faire ressortir les constats, notamment sur les réponses erronées ou ambiguës et noter chaque constat et coller sur un padex "constat" (10 min)

5.3 Explications et Observations : Faire ressortir les explications, commentaires, observations par rapport aux principaux constats ; une personne note les des commentaires et observations formulées. Les personnes ressources présentes dans la salle et celles qui ont présenté les communications pourront prendre la parole pour des commentaires explicatifs. (30 min)

6. Questionnaire

1. Quels sont les objectifs du programme de gestion du bassin du Niger ?
2. Pourquoi la société civile a-t-elle été impliquée ?
3. Quels sont les objectifs de la CNU qui défend les intérêts de la société civile dans le programme de gestion durable du bassin du Niger ?
4. Quels sont les changements concrets attendus ?

Réponses aux questions

Questions	SG1		SG2		SG3	
Quels sont les objectifs du programme de gestion du bassin du Niger ?	R1	Préservation des écosystèmes du Bassin du Niger	R1	Améliorer les conditions de vie des communautés des 9 pays membres	R1	Protéger les ressources naturelles du bassin du Niger
	R2	Gestion durable des ressources naturelles du bassin du Niger	R2	Sauvegarder le patrimoine commun	R2	Rechercher l'autosuffisance alimentaire et énergétique
					R3	Faciliter les échanges socioéconomiques sur le fleuve
Pourquoi la société civile a-t-elle été impliquée ?	R1	Porte parole de la population	Elle est actrice et bénéficiaires du programme	R1	La société civile est acteur et bénéficiaire de toutes les actions à entreprendre	
	R2	Moyen pour atteindre la population		R2	C'est la société civile qui organise les usagers pour les actions à entreprendre	
Quels sont les objectifs de la CNU qui défend les intérêts de la société civile dans le programme de gestion durable du bassin du Niger ?	Défense des intérêts de la société civile dans les programmes du bassin du Niger		Assurer la pleine participation de la société civile à la gestion durable des ressources		R1	Créer un cadre de concertation de la société civile autour de la CNU
					R2	Elaborer un plan d'action national dans le bassin du Niger
					R3	Elaborer un plan d'action de renforcement des capacités de la société
					R4	Assurer son rôle de coordination des actions dans le bassin du Niger (recherche de financement, mobilisation des ressources, suivi...)
Quels sont les changements concrets attendus ?	R1	Relecture des textes	Améliorer les conditions de vie des populations		R1	Réviser les textes fondamentaux
	R2	Elargir l'adhésion à d'autres membres			R2	Implanter les coordinations régionales et sous-régionales
					R3	Elire un bureau national sous la base des coordinations régionales et sous-régionales
					R4	Avoir un bureau opérationnel et fonctionnement de la CNU

❖ 2^{ème} séance de travaux de groupe (2^{ème} journée)

OBJECTIF :

Analyse diagnostique sur le fonctionnement, organisation et représentativité sous 4 angles comme suit : Forces, faiblesses, opportunités et menaces)

UTILITE :

- Auto-évaluation de la CNU/NIGER

PARTICIPANTS : Tous les participants à l'atelier

MATERIEL : Data show, papier kraft ; markers, cartons découpés, scotch blanc, colle.

ETAPES :

1. Introduction de l'exercice
 - Description des tâches du sous-groupe écrite sur powerpoint et imprimées sur feuille à l'intention de chaque sous-groupe
 - Un questionnaire est imprimé et sera remis à chaque sous-groupe
 - Quatre salles de travail apprêtées pour les sous-groupes
 - Les réponses de chaque sous-groupe seront consignées sur les cartons. Chaque sous-groupe a une couleur différente de cartons
2. Constitution des sous-groupes

Les sous-groupes de la veille seront remplacés par de nouveaux afin de permettre à chacun de rencontrer d'autres personnes que ceux de la veille. Le consultant veillera à la répartition sur les 4 sous-groupes des personnes appartenant à une même organisation. (05 min)
3. Expliquer les tâches des sous-groupes ; distribuer les cartons avec les questionnaires (5 min)
4. Travaux en sous-groupe (50 min) :
 - 4.1 Désignation d'un chef de groupe pour administrer le sous-groupe (gestion des débats et du temps)
 - 4.2 Désignation d'un porte-parole du sous-groupe pour coordonner la collecte des réponses et présenter les résultats en plénière)
 - 4.3 Afficher chaque question sur un carton mis sur un padex et les cartons des réponses suivent. Les cartons portant les questions seront de la même couleur pour tous les sous-groupes. Par contre celles des réponses sera différente pour chaque sous-groupe et permettra de l'identifier.
5. Plénière :
 - 5.1 Présentation des résultats de leurs travaux par les quatre sous-groupes (20 min)
 - 5.2 Faire ressortir les constats, notamment sur les goulots d'étranglement après avoir tenter d'atténuer les faiblesses par les opportunités et les menaces par les forces. Noter chaque goulot d'étranglement et coller sur un padex "Goulots d'étranglement" (30 min)
 - 5.3 Explications - Observations : Faire ressortir les explications, commentaires, observations par rapport aux principaux goulots d'étranglement. (10 min)
6. Questionnaire
 - Analyse FFOM

N°	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
1	Existence de textes statutaires	Non rémunération du Secrétaire Permanent	Proximité des Partenaires Techniques et Financiers	Risque de remise en cause de la légitimité
2	Reconnaissance juridique	Difficulté de mobilisation de la cotisation	Démarrage des travaux du barrage de Kandadji	Manque de financement
3	Mise en place du Bureau de Coordination	Existence de lacunes dans les textes fondamentaux	Possibilité d'élargissement de la base	Instabilité politique
4	Tenue des réunions du bureau	Non tenue des sessions de l'Assemblée Générale	Engagement des Partenaires Techniques et Financiers	
5	Location et équipement d'un local du bureau	Inexistence de manuels de procédures de gestion (adm. Fin...)	Existence de l'Expertise de gestion dans le pays	
6	Existence d'un Secrétariat Permanent	Manque de plan de communication		
7	Forte mobilisation de la société civile lors de la mise en place de la CNU	Manque de vision		
8	Affiliation à la Coordination CRU	Absence de représentation au niveau local		
9	Expérience acquise dans la prise en charge des intérêts des usagers de l'eau	Manque de procès-verbaux lors de la tenue des réunions		
10	Respect du genre dans le Bureau de coordination	Défaut d'outils de gestion		
11	Processus d'élargissement entamé	Faible capacité en plaidoyer et lobbying		
12	Motivation des dirigeants			

ANNEXE IX
TERMES DE REFERENCE ATELIER

**REPRÉSENTATION DE L'UICN | CNU/BN EN PARTENARIAT AVEC
AU NIGER**

Tel : +227.20.72.40.06

BP : 10933

Email : iucn.niger@iucn.org

moussa.assoumane@iucn.org

Tel : +227 96 49 11 03/+227 9011 62 52

Email : kantiti2007@yahoo.fr



Termes de référence

« Auto évaluation assistée de la Coordination Nationale des Usagers et usagères de la portion Nigérienne du fleuve Niger (CNU/Niger), structure de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre du programme kandadji »

Niamey du 27 au 29 Septembre 2011

Partenaires : GWI/UICN/IIED, HCAVN, ABN, OXFAM, QUEBEC ET CNU-NIGER

INTRODUCTION :

L'idée d'implication de la société civile dans le développement durable du Bassin du Niger a été amorcée lors de l'atelier régional de validation de la synthèse régionale d'études multisectorielles tenu à Bamako en janvier 2005, au cours duquel un certain nombre de représentants de la société civile présents, ont lancé un appel pour leur participation au processus de la Vision Partagée de l'ABN.

La Résolution n°2 de la 25^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Niamey du 11 au 14 septembre 2006 marquera la reconnaissance officielle de la société civile comme partie prenante au développement du bassin, à l'institutionnalisation et la mise en place de mécanismes de sa participation.

La problématique de l'implication et de la participation effective des acteurs de la société civile à tous les niveaux constitue une préoccupation majeure que l'ABN partage avec ses Partenaires Techniques et Financiers depuis le démarrage du processus de la Vision Partagée.

De 2005 à 2008, on a assisté notamment à la reconnaissance officielle de la société civile comme partie prenante au développement du bassin, à l'institutionnalisation et la mise en place de mécanismes de sa participation.

Quatre années après le démarrage de cette implication de la société civile, les résultats obtenus sont :

la mise en place de neuf (9) « coordinations nationales des usagers des ressources naturelles du bassin », pour la plupart officiellement enregistrées, la mise en place d'une coordination régionale composée des présidents des coordinations nationales, la reconnaissance officielle et formelle par le Conseil des Ministres de l'ABN (à l'occasion de deux résolutions) que la société civile est partie prenante du développement durable du bassin et des décisions de l'ABN, la présence effective de la société civile dans des instances statutaires de l'ABN, comme le Comité Technique Permanent créé en 2007, dont l'un des principaux rôles est d'examiner collégalement les grands projets d'infrastructures hydrauliques, la participation à la Conférence des Chefs d'Etat de Niamey en avril 2008 au cours de laquelle le Programme d'Investissement à l'horizon 2027 a été approuvé, l'organisation en 2006 du FOREAU, premier forum des usagers du bassin, occasion d'une rencontre entre hommes et femmes venant des quatre coins du bassin.

Le processus de participation de la société civile a commencé par une étude d'identification et de caractérisation des usagers du bassin en 2005-2006 selon différents usages des ressources naturelles. Une équipe de coordination régionale (Eau Vive/GRAE) a assuré la supervision de l'étude et la production des résultats.

Dans une seconde phase, l'objectif a été de contribuer à une plus grande participation des acteurs de la Société civile, particulièrement les usagères et usagers des ressources, au processus de la Vision partagée et plus précisément à l'élaboration du PADD et du Programme d'investissement. Cette mission, confiée au groupement Eau vive - GWP WAWP - SIE, s'est attachée à structurer la société civile, de sorte que les Etats et l'ABN aient des interlocuteurs institutionnels établis et reconnus ; les objectifs spécifiques de cette phase furent :

La promotion de la concertation entre parties prenantes au développement durable dans le bassin au niveau national et régional;

Le renforcement des capacités des acteurs usagers des ressources naturelles tant au niveau national que régional (leur capacité de mobilisation, d'organisation, de plaidoyer, d'action durable, etc.).

La Coordination Nationale des Usagers des ressources naturelles de la portion nigérienne du Bassin du fleuve Niger a été mise en place en juin 2008 à Ayorou.

II. CONTEXTE/JUSTIFICATION

Les Coordinations Nationales des Usagers sont toutes créées, de même la Coordination Régionale, elles sont donc les principaux interlocuteurs de l'ABN.

Toutefois, le processus d'implication de la société civile tout comme le fonctionnement, les rôles joués dans le processus par la CNU/Niger, pour l'instant, n'ont pas encore permis d'enregistrer de résultats significatifs et tangibles sur le plan national et local, du moins en tant que société civile forte devant influencer les décisions et les politiques en faveur des communautés à la base dont elle est supposée représenter. Il est donc nécessaire que le processus se poursuive vers une participation efficace de la société civile au développement durable du bassin du Niger. Et en ces termes des préoccupations se posent sur les quelles et les participants et la CNU se doivent d'examiner profondément afin de dégager des propositions des recommandations fortes pouvant aider à redresser la situation.

La **principale préoccupation** à laquelle ce présent atelier fera face est la suivante : Quel est le goulot d'étranglement qui inhibe le fonctionnement normal de la CNU/Niger (facteurs internes et externes) l'entravant à jouer son rôle principal pour le quel elle a été mise en place dès au départ ? Et comment améliorer la situation de façon significative ?

D'autres préoccupations aussi suivent il s'agit de :

Comment faire en sorte que la CNU/Niger arrive à appuyer les populations affectées par la construction du barrage A:

participer de façon effective aux diverses étapes des processus : prise de décision, planification, mise en œuvre de projets et programmes, évaluation, etc, et Contribuent par leurs actions en tant qu'organisations structurées, au développement durable du bassin et notamment aux actions du PADD et la Vision Partagée, qui peuvent les concerner (portion nationale et sous-régionale).

favoriser l'accès à l'information pour les usagers et leur sensibilisation aux problématiques de la GIRE et des ressources naturelles (accès aux données mais aussi diffusion des connaissances par les canaux appropriés, etc.) ?

Faire en sorte qu'elle dispose d'une "expertise indépendante et sérieuse" afin d'être en mesure de définir les priorités et de faire des propositions et non d'être dans une position uniquement réactive.

III) Principaux éléments d'informations sur l'atelier

Lieu de l'atelier : Niamey

Durée : 3 jours :

Période : 27,28 et 29 septembre 2011

Participants :

UEP_KRESMIN kandadji Tillabéri (1)

CNU Niamey (10),

Comités villageois de recasement (P_KRESMIN) (08),

Chefs traditionnels (Ayerou1),

Leaders d'opinions (3)

Personnes ressources (Saadou Aladoua, Idrissa Djaouga (2),

ABN (1)

HCAVN (1)

Structure focale nationale (SFN (1)

Direction nationale du développement communautaire (1)
Direction régionale du développement communautaire (1)
ANDDH Tillabéri (1)
Plan International Tillabéri (1)
Rail Niger Tillabéri (1)
ONG GAMA Tillabéri (1)
Platte forme paysanne Tillabéri (1)
Fédération pêcheurs Tillabéri (1)
AREN Tillabéri (1)
Oxfam (1)
Chambre d'agriculture nationale (1)
Groupement féminin (Anniya go) Tillabéri (1)
GIZ (1)
UICN (1)

VI) Les objectifs de l'atelier

L'objectif principal assigné à cet atelier est de faire des bilans factuels sur le fonctionnement de la CNU/Niger et des résultats jusqu'à là obtenus en tant que société civile représentante des communautés villageoises affectées par la construction du barrage kandaji, afin d'identifier les lacunes par rapport auxquelles des recommandations concrètes de redressement seront formulées.

De ce fait, des objectifs spécifiques sont visés, il s'agit entre autres :

Appuyer une auto évaluation de la CNU/Niger par rapport à son organisation, son fonctionnement, son rôle, les résultats qu'elle a obtenus depuis sa mise en place, les insuffisances constatées ainsi que des perspectives dégagées ;

Analyser la représentativité de la CNU/Niger, avec des focus particuliers sur les membres en tant que base constituante ;

Favoriser un débat informé avec les organes constitutifs, les membres, les représentants des communautés villageoises ainsi que d'autres organisations de la société civile

V) RESULTATS

Les principaux résultats attendus de cet atelier sont :

Les principales insuffisances limitant l'efficacité de la CNU/Niger en tant que société civile au service des communautés affectées par le barrage « Kanaddji » sont connues ;

Des recommandations pertinentes sont proposées dans le sens de la création et du renforcement d'une société civile forte jouant pleinement et en toute autonomie son rôle au profit des communautés affectées par le barrage « Kanddji » :

Un communiqué final et un rapport technique étoffé sont disponibles à l'issue de l'atelier.

VI) Méthodologie :

L'atelier sera conduit de façon participative. Il sera ainsi dans un premier temps donné la parole à la CNU/Niger pour qu'elle fasse sa propre auto critique en termes de bilans sur les résultats obtenus et les insuffisances.

Après, la parole sera donnée aux participants pour donner leur leurs propres avis en tant que membres, bénéficiaires et/ou partenaires.

Le facilitateur devra bien canaliser les débats afin que cela soient constructifs et fructueux. En termes d'outil aussi, il lui appartient de proposer les plus pertinents et adoptés au contexte : analyse FFOM ou autres ?

Il sera enfin envisagé des travaux de groupes suivis de restitutions, débats et amendements en plénière.

VII) Mandat du consultant :

VIII) Durée de la prestation : 2Jrs de préparation, 3Jrs d'animation de l'Atelier et 2Jrs

de rapport soit un TOTAL DE 7Jrs de travail.

IX) Produit de la consultation :

Le consultant déposera cinq copies de rapport en Word, et en PDF et en version électronique

ANNEXE X
OUTIL BILAN-DIAGNOSTIC

OUTIL BILAN-DIAGNOSTIC

Mini audit organisationnel de la CNU-NIGER

1. Date de création : 08 juin 2008 à Ayorou
 2. Existence d'un document de reconnaissance par l'Etat nigérien : **oui** non
 3. Référence de l'agrément et date de reconnaissance **!!!!!!!**
 4. Existence de statuts : **oui** non
 5. Les statuts nécessitent une révision : **oui** non
 6. Cette révision (s'il y a lieu) est urgente : **oui** non
 7. La CNU a-t-elle les moyens techniques et financiers de cette révision : **oui**
non
 8. Existence de règlement intérieur : **oui** non
 9. Le règlement intérieur est à réviser : **oui** non
 10. Cette révision s'il y a lieu est urgente **oui** non
 11. La CNU a-t-elle les moyens techniques et financiers de cette révision **oui**
non
 12. Existence de manuels de procédures de gestion (administrative, comptable, RH, Communicationnel...) **oui** **non**
 13. Existence d'autres outils de gestion : **oui** non
 14. Si oui lequel ? Journal de caisse - rapport moral et financier - Carnets de reçu
 15. Ces outils sont-ils appliqués : **oui** non
 16. Mission formulée : **oui** non
 17. Si oui donner la formulation de la mission de la CNU NIGER
- ✓ Représenter les usagers/usagères dans le processus de décision concernant le développement durable du bassin du Niger (être les interlocuteurs entre l'ABN et les usagers à la base.
 - ✓ Mobiliser les usagers autour des questions du développement du bassin à travers les actions d'information et de sensibilisation
 - ✓ Restituer aux usagers (ères) les décisions et veiller à leur mise en œuvre
 - ✓ Constituer un espace de concertation, de dialogue et de partage d'expériences ;
- Défendre les intérêts des usagers dans le cadre de développement du bassin du Niger

37. Existe-t-il des procès verbaux des sessions ordinaires de l'AG : oui non
38. Existe-t-il des procès verbaux des sessions extraordinaires de l'AG : oui Non
39. La CNU est composée de personnes physiques : oui non
40. La CNU est composée de personnes morales : oui non
41. La CNU est composée de personnes physiques et morales : oui non
42. La composition de la CNU doit être revue : oui non
43. Cette révision de la composition de la CNU est urgente : oui non
44. La CNU renferme-t-elle assez d'organisations de la société civile concernées par la gestion des ressources du bassin du fleuve Niger : oui non
45. Les organisations des communautés affectées sont elles représentées dans la CNU ?
oui non
46. La CNU est-elle représentée dans 8 régions du Niger : oui non
47. Les membres de la CNU sont-ils associés aux décisions du bureau : oui non
48. Les femmes sont elles représentées dans le bureau : oui non
49. Nombre de programmes en cours d'exécution : 1 2 3 + de 3
50. Dispose des moyens financiers nécessaires pour le(s) programme(s) : oui non
51. Dispose d'un plan de mobilisation de ressources : oui non
52. Dispose du personnel bénévole suffisant : oui non
53. Dispose du personnel salarié suffisant : oui non
54. Mène des actions sur le terrain : oui non
55. Les actions sont en lien avec les objectifs : oui non
56. Les actions ont des impacts réels : oui non
57. Nombre d'actions qui ont eu des impacts perceptibles : 1 2 3 + de 3
58. Travaille en synergie avec les organisations du secteur de l'eau : oui non
59. Les bénéficiaires sont associés à toutes les actions : oui non
60. Les bénéficiaires sont satisfaits des actions : oui non
61. Les femmes sont-elles mobilisées : oui non

Donnez une appréciation des résultats : Médiocre Passable Assez-bien Bien

ANNEXE XI COMMUNIQUE FINAL

COMMUNIQUE FINAL

Les 27, 28 et 29 septembre 2011 s'est tenu à l'hôtel concorde de Niamey, l'atelier d'auto évaluation assistée de la Coordination Nationale des Usagers et Usagères de la portion Nigérienne du fleuve Niger (CNU/Niger), représentant la société civile dans le cadre du développement du bassin du Niger et particulièrement de la mise en œuvre du Programme Kandadji.

Ledit atelier a bénéficié du soutien technique et financier des partenaires suivants :

- Global Water Initiative (GWI)
- l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)
- et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Etaient présents à cette rencontre une quarantaine de participants représentant les divers acteurs impliqués dans la préservation des ressources naturelles du bassin du Niger. L'atelier était modéré par monsieur Urbain BADOU, consultant indépendant.

L'objectif poursuivi par cet atelier était de : "faire le bilan factuel du fonctionnement de la CNU/Niger et des résultats jusque là obtenus en tant que société civile représentant les communautés villageoises affectées après identification des Forces, faiblesses, opportunités et menaces par rapport auxquelles des recommandations concrètes de redressement seront formulées."

Les travaux se sont déroulés selon les 4 étapes suivantes :

- 1- La cérémonie d'ouverture
- 2- Les exposés
- 3- Les travaux en groupes suivis des restitutions et débats en plénière
- 4- La synthèse des messages-clé issus des échanges
- 5- La cérémonie de clôture

1- La Cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par trois interventions :

- le mot de bienvenue de Monsieur Ibrahim BEIDOU, Président de la Coordination Nationale des Usagers et usagères de la portion Nigérienne du fleuve Niger (CNU-NIGER)
- Le mot du représentant de l'UICN, Monsieur Assoumane MOUSSA
- le discours d'ouverture de l'atelier par le représentant du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Monsieur Abou KOURE JACKOU

2- Les exposés

Deux exposés liminaires ont été présentés successivement par :

- Monsieur Barry Boubacar, Chargé des SFN et de la Société Civile au sein de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Le sujet était : "implication de la société civile dans le développement durable du Bassin du Niger"
- Le Secrétaire Permanent de la CNU-Niger qui a présenté son organisation

La première communication a permis aux participants de prendre connaissance de la genèse de la démarche qui a conduit les acteurs étatiques à intégrer la société civile au processus du développement durable du bassin du Niger.

Le deuxième exposé a apporté un éclairage sur l'historique, les rôles, missions, composantes et activités réalisées depuis 2008 par la CNU Niger.

Les discussions et les nombreuses contributions ont permis d'apporter des clarifications afin de mieux comprendre les enjeux, défis initiaux et le processus de mise en œuvre des actions devant conduire à l'atteinte des objectifs que se sont fixés les différents acteurs de développement du bassin.

3- Les travaux en groupes suivis des restitutions et débats en plénière
Cette phase s'est déroulée en deux séquences réparties sur les deux premiers jours.

3-1- Au cours de la 1^{ière} séquence, les participants répartis en trois sous-groupes ont travaillé sur les questions suivantes :

5. Quels sont les objectifs du programme de gestion du bassin du Niger ?
6. Pourquoi la société civile a-t-elle été impliquée ?
7. Quels sont les objectifs de la CNU qui défend les intérêts de la société civile dans le programme de gestion durable du bassin du Niger ?
8. Quels sont les changements concrets attendus ?

Cette séquence a montré que :

- ❖ les participants ont compris les deux communications
- ❖ avaient le même niveau d'information
- ❖ avaient acquis la capacité de parler le même langage sur la thématique

3-2- Lors de la 2^{nde} séquence, les participants ont procédé à :

- une analyse FFOM pour identifier les forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités de la CNU-Niger ;
- formuler des propositions et recommandations dans le but d'apporter des solutions aux difficultés constatées

3-3- La 3^{ème} séquence a permis aux participants répartis en trois groupes de travailler spécifiquement sur la feuille de route proposée à la CNU NIGER

4- Le mini audit organisationnel

Réalisé en plénière, cet exercice a permis d'étudier en profondeur la CNU-NIGER. Il a mis en exergue les points positifs et les lacunes dans la gestion de cette organisation faitière. Il a consisté en l'administration d'un questionnaire d'une soixante de questions qui ont trouvé réponses auprès des responsables et membres de la CNU.

5- Recommandations

Après avoir procédé au mini audit organisationnel et à l'analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces, une commission adhoc a été mise en place pour faire la synthèse des recommandations. Les résultats de leur travail a été validé par l'atelier et se présente comme suit :

5-1 Recommandations à l'endroit de la CNU-NIGER

- Revisiter dans les plus brefs délais ses textes statutaires afin de corriger les insuffisances relevées lors de l'audit ;
- Bien clarifier ses missions et sa vision conformément à son statut d'organisation fédératrice ;
- Poursuivre la mise en place de ses représentations au niveau local ;
- Susciter l'adhésion de nouveaux membres.

5-2 Recommandations à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- Appuyer la CNU dans le renforcement de ses capacités techniques et organisationnelles conformément à sa mission (élaboration d'outils de gestion, de communication, formations...) ;
- Accompagner la CNU dans la mise en œuvre de son plan d'action (assistance technique et financière).

5-3 Recommandations à l'endroit de l'État du Niger

- Mettre à la disposition de la CNU un local adéquat pour la réalisation de sa mission à l'image de certains pays membres de l'ABN (Mali, Tchad) ;
- Faciliter la participation des services déconcentrés de l'État aux activités de la CNU.

6- La cérémonie de clôture

Elle a été simple et ponctuée par trois interventions. Il s'agit notamment de celle :

- du représentant des participants à l'atelier, qui a exprimé ses sentiments de fierté pour la qualité des travaux. Il a surtout remercié les uns et les autres pour cet échange fructueux qui a permis à toutes et tous d'apprendre davantage sur la CNU. Il a enfin formulé ses espoirs pour la concrétisation de la feuille de route.
- Le président de la CNU-NIGER a pris ensuite la parole pour dire sa joie pour la chance et l'opportunité qui ont été données à son organisation grâce à cet atelier. Il a promis que le Bureau Exécutif National mettra tout en œuvre pour donner un nouveau souffle à la CNU.
- Le représentant du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement qui avait ouvert l'atelier a félicité les participants pour les résultats atteints. Il a remercié la CNU d'avoir accepté les critiques et se donner une chance de relance sur de nouvelles bases en vue de l'atteinte des objectifs. Après quoi, il a clôt l'atelier et souhaiter à tous un bon retour.

7- L'ambiance de travail

L'atelier se félicite de l'ambiance de travail qui a été très bonne et conviviale durant tout le temps de l'atelier. Cela a favorisé des échanges objectifs et positifs.

6- Remerciements

L'atelier adresse ses vifs remerciements :

- à Global Water Initiative (GWI), principal partenaire financier
- à Oxfam
- aux responsables de la CNU-NIGER qui ont accepté avec humilité, toutes les critiques pertinentes et parfois sévères. Cette attitude a favorisé l'expression sincère et décontractée des préoccupations de tous les participants.

L'atelier remercie également les personnes ressources notamment :

- Monsieur Issoufou YACOUBA, Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Tillabéri
- Monsieur Abdoulaye DOUMBAYE Maire émérite de Dessa
- Monsieur Hassoumi DAMBARO, Maire émérite de Gaya
- Monsieur Akibou YACOUBA, Maire émérite d'Ayorou
- Monsieur Filou ALATAB, Maire de Bibiyorgou
- Monsieur Ousmane HAMADOU, Cadre du Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger
- Monsieur Kombi ARHIDJO, Cadre du Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger

qui ont relevé le niveau des débats par la qualité de leurs interventions et l'éclairage de leurs propos.

L'atelier exprime enfin sa gratitude aux comités villageois P-Kresmin de Kandadji, Sanguilé, Alsilamé et Gabou pour leur participation effective.

Fait à Niamey le 29 septembre 2011

L'atelier